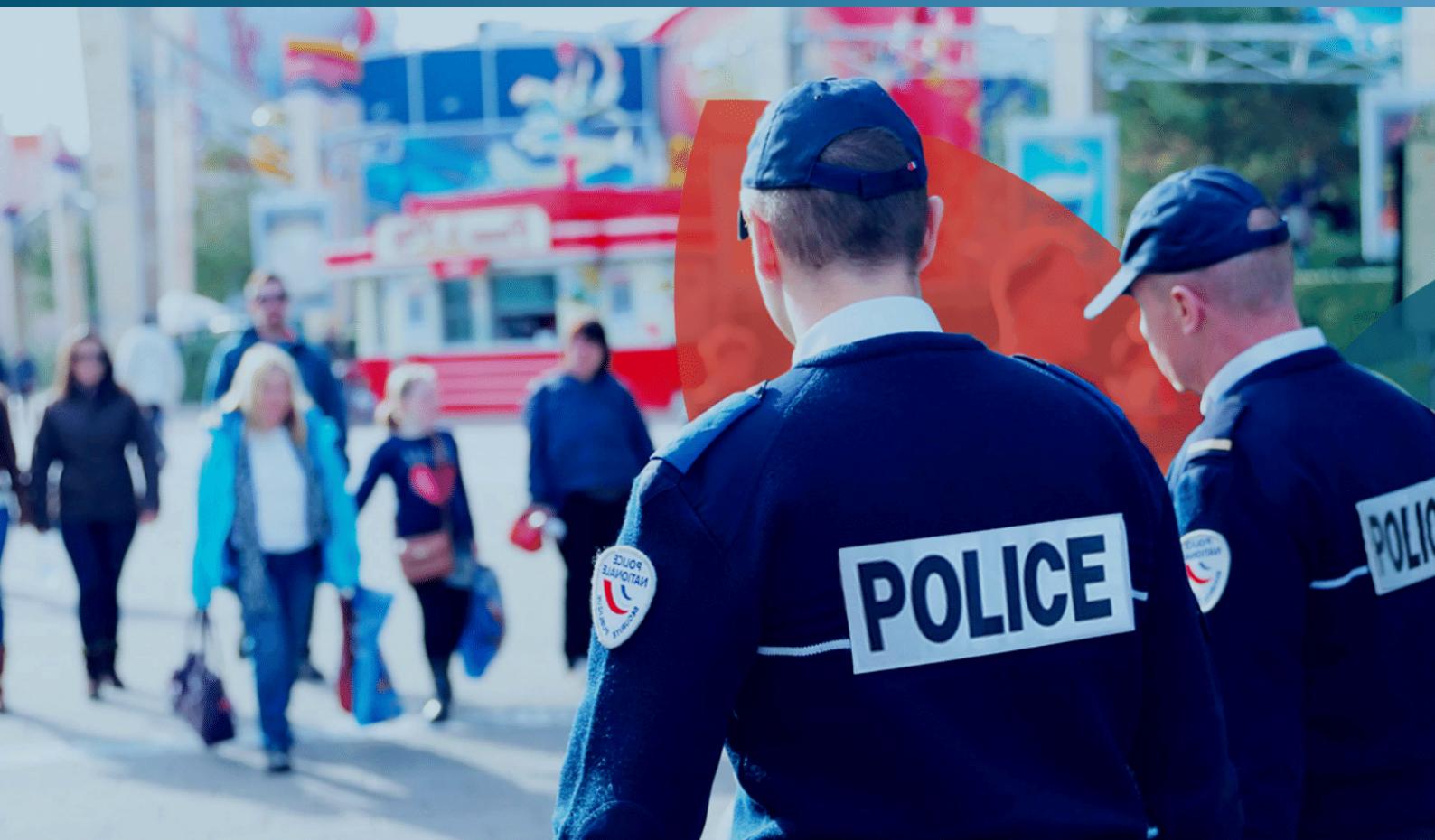


# EXAGONE VOTRE OFFRE POUR LA VIE FONCTIONNAIRES DE L'ETAT

---



# ETRE ADHERENT LAMIE MUTUELLE



**Remboursement en  
24h** pour les factures  
télétransmises.



Votre carte de tiers-  
payant disponible dès  
le lendemain de votre  
adhésion sur **votre  
espace adhérent**.

➤➤➤ Grâce au tiers payant,  
vous **n'avancez aucun  
frais** chez de nombreux  
professionnels de santé



Des services pour vous  
faciliter la vie !  
Téléconsultation, 2ème  
avis médical, coaching...



Toutes nos formules vous assurent un  
**remboursement intégral de vos paniers 100%**  
santé en optique, dentaire et prothèses auditives.

## NOTRE ENGAGEMENT ? RÉPONDRE À VOS BESOINS SPÉCIFIQUES



Nos garanties sont  
**parfaitement adaptées à  
votre métier spécifique**



Exagone est accessible  
à la **souscription 100%  
digitale**



Nous vous proposons un  
**soutien psychologique  
renforcé**



Nous mettons à votre disposition  
une ligne téléphonique et une  
**application mobile dédiée**



Nous vous assurons des **prix  
justes**, pour tous



Le taux de redistribution de  
vos cotisations est de **81,8%**,  
reversées en prestations

# Une offre SANTE pensée pour vous

Avec des garanties personnalisées et une qualité de service reconnue, Lamie mutuelle s'engage pour vous garantir un accès aux soins et un accompagnement au quotidien.

## 5 FORMULES PROGRESSIVES

pour vous et vos ayants droits

Formule 1

Formule 2

Formule  
2bis

Formule 3

Formule 4

### SANTÉ



200€ / an pour les cures thermales



150€ / an pour vos semelles orthopédiques



100€ / an pour les médecines douces



50€ / jour pour une chambre particulière à l'hôpital

A PARTIR DE  
18.10€ / MOIS

nine.  
by Lamie

VOUS AVEZ UN ENFANT ?  
Nous avons une offre pour lui !

L'essentiel d'une couverture santé sans se ruiner !



Lamie  
mutuelle

# La prévoyance

***Vous êtes actifs ?  
Protégez vos traitements et primes***

## CMO CONGÉ DE MALADIE ORDINAIRE

### SALAIRE (TIB + NBI)

Prise en charge  
employeur

Prise en charge  
Lamie mutuelle

Plein traitement

90% 10%

Pendant 3 mois

Demi traitement

50% 50%

Pendant 9 mois

### PRIMES

Plein traitement

100%

Pendant 3 mois

Demi traitement

50% 50%

Pendant 9 mois

## CLM CONGÉ LONGUE MALADIE CGM CONGÉ GRAVE MALADIE

### Salaire (TIB + NBI)

Prise en charge  
employeur

Prise en charge  
Lamie mutuelle

Plein traitement

100%

Pendant 1 an

Demi traitement

60%

40%

Pendant 2 ans

### Primes

Plein traitement

33% 67 %

Pendant 1 an

Demi traitement

60%

40 %

Pendant 2 ans

## CLD CONGÉ LONGUE DURÉE

### Salaire (TIB + NBI)

Prise en charge  
employeur

Prise en charge  
Lamie mutuelle

Plein traitement

100%

Pendant 3 ans

Demi traitement

50%

50%

Pendant 2 ans

### Primes

Plein traitement

100 %

Pendant 3 ans

Demi traitement

100%

Pendant 2 ans

### PRÉVOYANCE

100%

#### MAINTIEN DE SALAIRE EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL

Votre traitement net (dont NBI nette) et vos primes soumises à pension civile ou CNRACL nettes sont maintenus **jusqu'à 5 ans à 100%** en cas d'incapacité temporaire total de travail.



#### ALLOCATION OBSÈQUES

Bénéficiez de **3 000€** de forfait pour financer vos obsèques



#### GARANTIE DÉCÈS / PTIA

**1 000 €** en cas de décès de l'adhérent

**x 2** en cas de décès ou de PTIA résultant d'un accident

**x 5** en cas de décès ou de PTIA résultant d'un accident de la circulation, d'un accident de service ou d'un suicide imputable au service.

#### Le (+) complémentaire

Pour toute adhésion avant **50 ans**

**7 400 €** garantis

**x 2** en cas de décès ou de PTIA résultant d'un accident

**x 3** en cas de décès ou de PTIA résultant d'un accident de la circulation, d'un accident de service ou d'un suicide imputable au service.

### COMPLÉTEZ LA PROTECTION DE VOS REVENUS ET VOTRE FAMILLE

avec nos options



#### Maintien des primes

De 50€ à 400€ net par mois



#### Jour de carence

Bénéficiez de 50% de votre indemnité journalière



#### IJ hospi

Jusqu'à 400€ d'indemnisation en cas d'hospitalisation



**Lamie**  
mutuelle

### PRÉVOYANCE



#### ALLOCATION OBSÈQUES

Bénéficiez de **3 000€** de forfait pour financer vos obsèques



#### GARANTIE DÉCÈS / PTIA

**1 000 €** en cas de décès de l'adhérent

**x 2** en cas de décès ou de PTIA résultant d'un accident

**x 5** en cas de décès ou de PTIA résultant d'un accident de la circulation,  
d'un accident de service ou d'un suicide imputable au service.

#### Le (+) complémentaire

Pour toute adhésion avant **50 ans**



**7 400 €** garantis

**x 2** en cas de décès ou de PTIA résultant d'un accident

**x 3** en cas de décès ou de PTIA résultant d'un accident de la circulation,  
d'un accident de service ou d'un suicide imputable au service.

#### EN OPTION



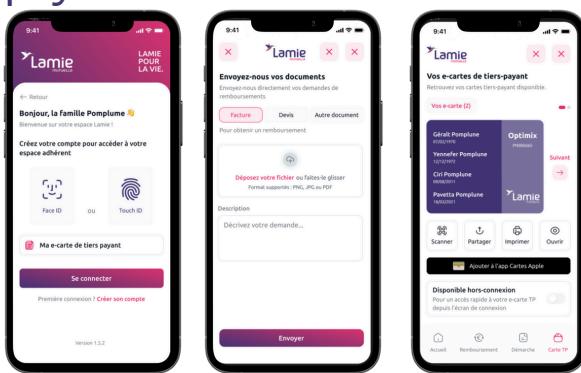
#### INDEMNITÉS JOURNALIÈRES HOSPI

Jusqu'à 400€ d'indemnisation en cas d'hospitalisation

# Restez connectés 24/7 avec votre mutuelle

## UN ESPACE ADHÉRENT UNE APPLICATION MOBILE

- ✓ Accédez à votre e-carte de tiers payant
- ✓ Suivez vos remboursements
- ✓ Envoyez vos factures et devis
- ✓ Modifiez vos infos personnelles
- ✓ Accédez à vos services +



Disponible sur  
l'AppStore et  
GooglePlay Store.

## Bénéficiez d'actions prévention avec notre partenaire



### SANTÉ MENTALE



### ADDICTIONS



### VACCINATION

## Urops

UNION PRÉVENTION  
SANTÉ POUR LA  
FONCTION PUBLIQUE



Bénéficiez d'actions concrètes  
de prévention sur différentes  
thématisques avec des  
contenus, des challenges, des  
animations tout au long de  
votre contrat

# Des services inclus



## VOUS POUVEZ RENTRER CHEZ VOUS, LA SORTIE D'HOSPITALISATION, C'EST POUR NOUS !

- ✓ Réservation ou livraison du matériel médical nécessaire à votre convalescence
- ✓ Livraison des médicaments qui vous ont été prescrits

- ✓ Organisation de l'intervention des paramédicaux (kinés, infirmières...)
- ✓ Prise de RDV avec des spécialistes pour des visites de contrôle



## POUR ÊTRE SOIGNÉ À JUSTE PRIX

- ✓ Guide de l'automédication
- ✓ Téléconsultation
- ✓ Coaching Nutrition et Sommeil
- ✓ Classement des meilleurs centres hospitaliers
- ✓ Annuaires enrichis
- ✓ Trouver une infirmière à domicile
- ✓ Deuxième avis médical
- ✓ -5% sur meslentillesmoinscheres.com
- ✓ Analyse de symptôme
- ✓ Être conseillé pour mes lunettes



## UN SERVICE D'ASSISTANCE EN CAS D'HOSPITALISATION, D'IMMOBILISATION, D'ACCIDENT OU DE DÉCÈS.

- ✓ Aide-ménagère
- ✓ Présence d'un proche au chevet du bénéficiaire
- ✓ Garde des enfants
- ✓ Ecole à domicile
- ✓ Services de proximité
- ✓ Assistance psychologique

- ✓ En cas de décès : obsèques
- ✓ Garanties médicales
- ✓ Prévention du stress au travail
- ✓ Et bien d'autres !



## POUR DONNER VIE À VOS PROJETS

- ✓ Taux attractifs sur des crédits à la consommation
- ✓ Services bancaires essentiels et d'avantages exclusifs
- ✓ Solution d'épargne pour votre retraite

## Soins courants

### TAUXS SÉCURITÉ SOCIALE<sup>(1)</sup>

Sous déduction des prestations de la Sécurité sociale

**FORMULE 1**   **FORMULE 2**   **FORMULE 2BIS**   **FORMULE 3**   **FORMULE 4**

### Honoraires médicaux

Consultations / visites généralistes	Médecins adhérents à un OPTAM Médecins non adhérents à un OPTAM	70% 70%	100% BR 100% BR	130% BR 110% BR	130% BR 110% BR	150% BR 130% BR	220% BR 160% BR
Consultations / visites spécialistes	Médecins adhérents à un OPTAM Médecins non adhérents à un OPTAM	70% 70%	100% BR 100% BR	130% BR 110% BR	130% BR 110% BR	150% BR 130% BR	220% BR 160% BR
Actes techniques médicaux	Médecins adhérents à un OPTAM Médecins non adhérents à un OPTAM	70% 70%	100% BR 100% BR	130% BR 110% BR	130% BR 110% BR	150% BR 130% BR	220% BR 160% BR
Actes d'imagerie médicale et échographie	Médecins adhérents à un OPTAM Médecins non adhérents à un OPTAM	70% 70%	100% BR 100% BR	130% BR 110% BR	130% BR 110% BR	150% BR 130% BR	220% BR 160% BR

### Honoraires paramédicaux

Infirmiers, pédicures, podologues, orthophonistes, orthoptistes	60%	100% BR	100% BR	100% BR	110% BR	200% BR
Masseurs-kinésithérapeutes	60%	100% BR	110% BR	130% BR	130% BR	200% BR

### Analyse et examens de laboratoire

Analyse et examens de laboratoire	60% ou 70%	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	150% BR
-----------------------------------	------------	---------	---------	---------	---------	---------

### Médicaments

Remboursés à 65% par la Ss	65%	100% BR				
Remboursés à 30% par la Ss	30%	100% BR				
Remboursés à 15% par la Ss	15%	100% BR				

Pharmacie prescrite non remboursée par la Sécurité sociale (homéopathie, contraceptifs, tests de grossesse, crème solaire)

-	-	15€/an	15€/an	15€/an	25€/an
---	---	--------	--------	--------	--------

### Matériel médical

Petit Appareillage	60%	100% BR	100% BR	100% BR	170% BR	250 % BR
Grand Appareillage	60%	100% BR	100% BR	100% BR	170% BR	250 % BR
Orthopédie	-	-	-	200% BR	200% BR	250 % BR
Prothèses mammaires	60% ou 100%	100% BR	100% BR + 76,5€/prothèse	100% BR + 76,5€/prothèse	100% BR + 76,5€/prothèse	100% BR + 90€/prothèse
Prothèses capillaires classe 1 ou accessoires	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral
Prothèses capillaires classe 2 ou accessoires	100%	100% BR	100% BR + 76,5€/prothèse	100% BR + 76,5€/prothèse	100% BR + 76,5€/prothèse	100% BR + 90€/prothèse
Autres prothèses capillaires ou accessoires	60%	100% BR	100% BR + 76,5€/prothèse	100% BR + 76,5€/prothèse	100% BR + 76,5€/prothèse	100% BR + 90€/prothèse

## H Hospitalisation et maternité

Honoraires médicaux et chirurgicaux	Médecins adhérents à un OPTAM Médecins non adhérents à un OPTAM	80% BR 80% BR	100% BR 100% BR	120% BR 100% BR	150% BR 130% BR	150% BR 130% BR	220% BR 200% BR
-------------------------------------	--	------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

### Forfait journalier hospitalier

Forfait actes lourds	-	100% FR	100% FR	100 %FR	100% FR	100% FR
----------------------	---	---------	---------	---------	---------	---------

### Frais de séjour

Frais de séjour	80%	100% BR				
-----------------	-----	---------	---------	---------	---------	---------

### Forfait patient urgence (FPU)

-	100%FR	100%FR	100%FR	100%FR	100%FR	100%FR
---	--------	--------	--------	--------	--------	--------

### Frais de transport

Frais de transport	55% ou 100 %	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	130% BR
--------------------	--------------	---------	---------	---------	---------	---------

### Chambre particulière (11)

Chambre particulière en établissement conventionné court séjour MCO	-	33€/jour	44€/jour	44€/jour	60€/jour	80€/jour
Chambre particulière en établissement non conventionné, court séjour MCO	-	31€/jour	42€/jour	42€/jour	58€/jour	60€/jour
Chambre particulière en établissement conventionné, soins de suite et réadaptation	-	20,5€/jour	25€/jour	25€/jour	29€/jour	40€/jour
Chambre particulière en établissement non conventionné, soins de suite et réadaptation	-	18,5€/jour	23€/jour	23€/jour	27€/jour	40€/jour
Frais d'accompagnement (hébergement et repas), court séjour MCO	-	25€/jour	34€/jour	34€/jour	38,5€/jour	50€/jour
Frais d'accompagnement (hébergement et repas), soins de suite et réadaptation	-	25€/jour	25€/jour	25€/jour	25€/jour	50€/jour
Complément de forfait hospitalisation (12)	-	-	-	-	720€ (max 16€/jour)	720€ (max 16€/jour)
Forfait TV et Wifi (max 10jours - 2jours franchise)	-	3€/jour	4,5€/jour	4,5€/jour	7€/jour	8€/jour

### Maternité

Maternité	-	170 €	170 €	170 €	170 €	170 €
-----------	---	-------	-------	-------	-------	-------

Les renvois présents dans les garanties sont consultables dans notre règlement mutualiste.

**TAUX SÉCURITÉ SOCIALE<sup>10)</sup>**

<b>Dentaire</b>	<i>Sous déduction des prestations de la Sécurité sociale</i>		<b>FORMULE 1</b>	<b>FORMULE 2</b>	<b>FORMULE 2BIS</b>	<b>FORMULE 3</b>	<b>FORMULE 4</b>
Soins et prothèses 100% Santé	60%	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral
<b>Soins à tarifs maîtrisés ou libres</b>							
Soins dentaires, Inlays, Onlays	60%	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
<b>Prothèses à tarifs maîtrisés</b>							
Couronne sur dent visible (max 4 / an) (3)	60%	100% BR	366% BR	400% BR	458% BR	460% BR	
Couronne sur dent non visible (max 4 / an) (3)	60%	100% BR	227% BR	375% BR	278% BR	420% BR	
Couronne provisoire sur dent visible (max 4 / an) (3)	60%	100% BR	477% BR	550% BR	648% BR	700% BR	
Prothèse amovible provisoire remboursée par la Ss (max 4 / an)	60%	100% BR	100% BR + 50€/prothèse	375% BR	100% BR + 100€/prothèse	100% BR + 200€/prothèse	
Autres prothèses remboursées par la Ss (max 4 / an)	60%	100% BR	227% BR	300% BR	284% BR	420% BR	
<b>Prothèses à tarifs libres</b>							
Couronne sur dent visible (max 4 / an) (3)	60%	100% BR	366% BR	400% BR	458% BR	460% BR	
Couronne sur dent non visible (max 4 / an) (3)	60%	100% BR	227% BR	250% BR	278% BR	290% BR	
Couronne provisoire sur dent visible (max 4 / an) (3)	60%	100% BR	477% BR	550% BR	648% BR	700% BR	
Prothèse amovible provisoire remboursée par la Ss (max 4 / an)	60%	100% BR	100% BR + 50€/prothèse	300% BR	100% BR + 100€/prothèse	100% BR + 200€/prothèse	
Autres prothèses remboursées par la Ss (max 4 / an)	60%	100% BR	227% BR	300% BR	284% BR	290% BR	
<b>Soins et prothèses non remboursés par la Ss</b>							
Parodontologie non remboursée par la Ss	-	-	-	-	200€/an	200€/an	
Implantologie	-	-	300€ max 1 implant/an	500€/implant (2 implants/an) 200€/couronne sur implant (2 couronnes/an)	600€ max 1 implant/an	600€ max 2 implants/an	
<b>Orthodontie</b>							
Orthodontie remboursée par la Ss	100%	100% BR	260% BR	300% BR	340% BR	450% BR	
Soins orthodontiques, autres actes liés à l'orthodontie remboursés par la Ss	60%	100% BR	160% BR	200% BR	240% BR	240% BR	
Orthodontie non remboursée par la Ss (5)	-	-	193,5€/semestre	193,5€/semestre	193,5€/semestre	550€/semestre	
<b>Complément de forfait pour tous soins, prothèses et orthodontie</b>	Néant ou 60% ou 100%	-	-	152€/an	152€/an	200€/an	

**Optique**

Equipements 100% Santé (6)	60%	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral
<b>Equipements à tarifs libres (6)</b>							
Monture (7)	60%	20 €	80 €	60 €	100 €	100 €	
Par verre unifocal simple (8) (9)	60%	40€/verre	75€ à 80€/verre	60€/verre	90€ à 98€/verre	120€/verre	
Par verre unifocal complexe (8) (9)	60%	95€/verre	85€ à 125€/verre	110€/verre	102€ à 147€/verre	160€/verre	
Par verre multifocal ou progressif complexe (8) (9)	60%	100€/verre	115€ à 130€/verre	150€/verre	137€ à 152€/verre	200€/verre	
Par verre multifocal ou progressif très complexe (8) (9)	60%	115€/verre	130€ à 240€/verre	200€/verre	152€ à 275€/verre	280€/verre	
Prestation d'adaptation	60%	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	
Matériel pour amblyopie	60%	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	
Lentilles remboursées	60%	100% BR + 60€/an	100% BR + 100€/an	100€/an	100% BR + 160€/an	100% BR + 220€/an	
Lentilles non remboursées	60%	60€/an	100€/an		160€/an	220€/an	
<b>Chirurgie réfractive</b>							
Chirurgie réfractive	-	-	165€/œil/an	200€/œil/an	250€/œil/an	550€/œil/an	

**Aides auditives**

<b>Equipements du panier 100% santé (10)</b>							
Aides auditives (bénéficiaire de -20 ans)	60%	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral
Aides auditives (bénéficiaire de + 20 ans)	60%	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral
<b>Equipements du panier à honoraires libres (10)</b>							
Aides auditives (bénéficiaire de -20 ans)	60%	100% BR	100% BR + 92€/an	100% BR + 250€/an	100% BR + 460€/an	100% BR + 600€/an	
Aides auditives (bénéficiaire de + 20 ans)	60%	100% BR	100% BR + 92€/an	100% BR + 250€/an	100% BR + 460€/an	100% BR + 600€/an	
Accessoires (dont piles)	60%	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR + 45€/an	100% BR + 45€/an	

Les renvois présents dans les garanties sont consultables dans notre règlement mutualiste.

## TAUX SÉCURITÉ SOCIALE<sup>1)</sup>

### Prévention et accompagnement

Sous déduction des prestations de la Sécurité sociale

	TAUX SÉCURITÉ SOCIALE <sup>1)</sup>	FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 2BIS	FORMULE 3	FORMULE 4
Médecine douce : Ostéopathie, chiropraxie, acupuncture, étiopathie, diététicien	-	45€/an	60€/an	80€/an	100€/an	180€/an
Consultations, psychothérapeutes, psychomotriciens, ergothérapeutes	-	20€/séance 3 séances max	30€/séance 3 séances max	30€/séance 3 séances max	40€/séance 3 séances max	50€/séance 4 séances max
Consultations psychologues	-	60€/séance (4 séances max/an)				
Consultations psychologues partenaires du dispositif "MonPsy"	60%	100% BR				
Substituts nicotiniques remboursés par la Ss (2)	Néant ou 65%	100% BR + 50€				
Vaccins, injections et buvables (yc voyage à l'étranger) - sur facture, Ostéodensitométrie, Forfait bilan nutrition	-	15€/an	30€/an	30€/an	40€/an	50€/an
Contraceptifs prescrits non remboursés par la Ss	-	40€/an	40€/an	40€/an	50€/an	50€/an
Activité physique adaptée - Sport sur ordonnance	-	-	60€/an	-	120€/an	120€/an
Semelles orthopédiques	60%	-	150€/an	150€/an	150€/an	150€/an
Cures thermales - honoraires médicaux	70%	100% BR				
Cures thermales - forfait thermal	65%	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR + 200€
Cures thermales - frais de séjour	65%	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR + 200€
Amnioscinthèse Dépistage prénatal non invasif		-	183€/acte	183€/acte	183€/acte	183€/acte
Tous actes de prévention	60%, 65% ou 70%	100% BR				

### Services

Réseau de soins santéclair	-	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus
Assistance à domicile	-	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus
Noé Santé " Assistance sortie hopital"	-	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus
Services SantéClair	-	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus
Apps Lamie Mutuelle	-	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus
Action sociale	-	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus

BR : Base de Remboursement

OPTAM : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée

FR : Frais réels

Ss : Sécurité sociale

(\*) Les paniers 100% Santé vous permettent d'accéder à une offre sans reste à charge pour certaines prestations en optique, dentaire et aides auditives. Si vous ne souhaitez pas bénéficier des prestations comprises dans ces paniers 100% Santé, les remboursements se feront selon le niveau de garanties que vous avez choisi sur les paniers à prix libres et dans la limite des Prix Limites de Ventes (PLV) ou des Honoraires Limites de Facturation (HLF) pour les tarifs 100% santé et maîtrisés en dentaire fixés par la réglementation en vigueur.

Pour plus d'informations concernant les prestations incluses dans ces paniers, consultez le "complément Dentaire", le "complément Optique" et le «complément Aides auditives» de votre règlement mutualiste.

1) En cas d'exonération du ticket modérateur, le taux de remboursement de la Sécurité sociale est égal à 100 % BR.

(2) Les substituts nicotiniques, s'ils sont prescrits et figurent sur la liste des substituts nicotiniques pris en charge, sont remboursés par la Sécurité sociale à hauteur de 65 % BR.

(3) Dents visibles : incisives, canines, 1ères prémolaires et 2èmes prémolaires. Dents non visibles : molaires

(5) Prise en charge de 100 % de la base de remboursement de la Sécurité sociale correspondant au traitement rejeté par celle-ci bien que médicalement justifié et commencé avant le 14ème anniversaire et poursuivi de façon interrompue.

(6) Le remboursement optique de la Sécurité sociale et de la mutuelle est limité à un équipement par période de 2 ans sauf en cas de renouvellement anticipé prévu dans la liste figurant à l'article L. 165 -1 du Code de la Sécurité sociale, notamment pour les enfants de moins de 16 ans et en cas d'évolution de la vue pour lesquels la période est réduite à un an, et pour les enfants de moins de 6 ans, où la période est réduite à 6 mois.

La justification d'une évolution de la vue se fonde sur la présentation, soit d'une nouvelle prescription portant une correction différente de la précédente, soit du devis ou de la facturation de l'opticien précisant la nouvelle correction en cas de renouvellement de lunettes.

Les conditions de renouvellement pour la prise en charge de 2 équipements par période de 2 ans pour les personnes qui souhaitent un équipement de près et un équipement de loin s'appliquent à chacun des équipements séparément.

L'application du renouvellement s'apprécie à compter de la date de la dernière prise en charge d'un équipement (respectivement une monture et deux verres).

Les différents délais sont également applicables pour le renouvellement séparé des éléments de l'équipement.

Pour plus d'informations, se reporter au «complément Optique».

(7) Plafond de 100€ pour la monture ou plafond de 30€ si achat d'une monture 100% santé

(8) Pour consulter la définition des catégories de verres, planchers et plafonds applicables se reporter au «complément optique»

(9) Détail des forfaits par type de verre, se reporter au «complément optique»

(10) Le renouvellement de la prise en charge d'une aide auditive ne peut intervenir avant une période de 4 ans suivant la date de délivrance de l'aide auditive précédente. Ce délai de renouvellement s'entend pour chaque oreille indépendamment.

(11) Visé à l'article L174-4 du CSS durée illimitée. Sont exclus les frais d'hospitalisation long séjour facturés par les établissements médico-sociaux comme les maisons d'accueil spécialisées (MAS) ou les établissements d'hébergement pour personnes dépendantes (EHPAD).

(12) Complément de forfait de 720 € versé à concurrence de 16 € par jour d'hospitalisation. Cette somme est versée y compris en cas de maternité. Les frais concernés sont : frais de séjour, différence sur le tarif de la chambre particulière, frais d'accompagnement, frais d'hébergement, médicaments non pris en charge et frais annexes (thermomètre, eau).

# VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER ?

Vous souhaitez obtenir plus d'information sur notre offre EXAGONE ?

Vous souhaitez connaitre votre tarif personnalisé ?

Prenez rendez-vous avec un conseiller Lamie !



01.84.25.69.38

[lamie-mutuelle.com](http://lamie-mutuelle.com)



Lamie mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité dont le siège social se situe 18, rue Léon Jouhaux – 75010 PARIS, inscrite au répertoire SIREN sous le n° 784 647 323

Tous droits réservés – Reproduction interdite sans autorisation  
Ne pas jeter sur la voie publique  
Imprimé par Vistaprint -5928 LW VENLO HUDSONWEG 8 PAYS-BAS



Les garanties assistance sont assurées par **IMA ASSURANCES**, Société Anonyme, régie par le Code des assurances au capital de 157 000 000 euros entièrement libéré. Siège social : 118 Avenue de Paris CS 40 000 - 79 033 Niort Cedex 09 - RCS de Niort n° 481 511 632.

Le réseau de soins est mis en œuvre par : **Santéclair**, Société Anonyme, au capital de 4 336 771 euros. Siège social : 7 Mail Pablo Picasso - 44000 Nantes - RCS de Nantes n° 428 704 977.

Le service de l'aide à l'hospitalisation, par **Noé Santé**, SAS au capital de 97 510,00 euros. Siège social : 8 allée Jeanne Chanay - 33600 Pessac - RCS de Bordeaux n° 883 459 786.